

**CHARTRE : ANNEXE 3**

---

**VOLET COMMUN DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE****I – IDENTIFICATION DE L'ENQUETE**

*L'observatoire en charge de l'enquête doit s'assurer que la personne interrogée est bien celle qui est visée.*

**II – PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

[2.1] **Quand avez-vous validé votre diplôme ?** Précisez le mois et l'année |\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

[2.2] **Durant l'année 2022-2023, avez-vous bénéficié d'une bourse ?**

- Oui sur critères sociaux
- Oui sur d'autres critères
- Non

[2.3] **Entre le baccalauréat et l'obtention de votre diplôme en 2023, avez-vous interrompu vos études ?**

*(Ne pas mentionner une éventuelle interruption pour raisons de santé)*

- Oui, pendant moins de 2 ans
- Oui, pendant 2 ans ou plus
- Non

**Pour les diplômés de Master :**

[2.4] **En 2022-2023 et en parallèle à votre Master 2, avez-vous obtenu un autre diplôme que le Master 2 ?**

- Oui  Non

[2.4a] **Si oui, le(s)quel(s) ?**

- Un diplôme d'école de commerce ou de gestion
- Un diplôme d'école d'ingénieur
- Un diplôme spécifique aux études de droit (CAPA...)
- Un diplôme spécifique aux études de médecine, pharmacie, odontologie (DE...)
- Un diplôme d'IEP
- Un autre M2 (différent de celui pour lequel vous êtes enquêté(e))
- Un diplôme d'un autre type, précisez : \_\_\_\_\_

[2.5] **Avez-vous réussi un concours de la fonction publique ?** (*avant, pendant ou après votre Master 2/Licence professionnelle*)

Oui  Non

### III – VOS POURSUITES D'ETUDES DURANT LES DEUX ANNEES SUIVANT L'OBTENTION DU DIPLOME EN 2023

[3.1] **Vous êtes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement pour y suivre des études, ou y préparer un diplôme, ou un concours de la fonction publique...**

(*y compris CNED, CNAM, apprentissage, contrat de professionnalisation, VAE...*)

[3.1.1] - **en 2023-2024 ?**  Oui, en doctorat (pour les Master) / en Master (pour les LP)  
 Oui, dans une autre formation  
 Non

[3.1.1.a] – Si oui, vous étiez inscrit(e) dans un établissement d'enseignement :

En France (y compris DROM-COM)  
 A l'étranger (y compris en distanciel)

[3.1.2] - **en 2024-2025 ?**  Oui, en doctorat (pour les Master) / en Master (pour les LP)  
 Oui, dans une autre formation  
 Non

[3.1.2.a] – Si oui, vous étiez inscrit(e) dans un établissement d'enseignement :

En France (y compris DROM-COM)  
 A l'étranger (y compris en distanciel)

[3.1.4] **Si oui, les études que vous poursuivez actuellement constituent-elles votre activité principale au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

Oui  Non

Les questions suivantes portent sur votre situation professionnelle à trois périodes :

1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 (entre le 1<sup>er</sup> et le 7 du mois (inclus)), 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 (entre le 1<sup>er</sup> et le 7 du mois (inclus)) et 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023 (entre le 1<sup>er</sup> et le 7 du mois (inclus)).

Si vous avez travaillé chez le même employeur au cours de ces trois semaines, elles visent à savoir si votre profil de poste a évolué.

#### IV – VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE DECEMBRE 2024

[4.3] **Quelle est votre situation professionnelle au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

- Vous occupez un emploi  
(y compris emploi occasionnel ou de très courte durée,  
contrat spécifique au doctorat,  
contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,  
arrêt maladie, congé maternité)
- Vous n'occupez pas d'emploi et vous recherchez du travail
- Vous n'occupez pas d'emploi mais vous en avez trouvé un qui commence après la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024
- Vous n'occupez pas d'emploi et vous êtes dans une autre situation (stage, études, service civique, année sabbatique, inactivité...)

#### V - SI VOUS N'OCCUPEZ PAS D'EMPLOI AU COURS DE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE DECEMBRE 2024

[5.1] **Avez-vous occupé un emploi depuis l'obtention de votre diplôme en 2023 ?**  Oui  Non  
(y compris si c'est un emploi occasionnel ou de très courte durée. L'emploi a pu débuter avant l'obtention de votre diplôme en 2023 mais n'est pas un contrat d'alternance, un stage ou un service civique.)

[5.2] [5.3] **Si oui, date de début (mois/année) et de fin (mois/année) du premier emploi ?**

Début :  /  Fin :  /

**Si vous recherchez du travail au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 :**

[5.4] **Depuis quelle date êtes-vous en recherche d'emploi ? (mois/année)**  /

#### VI – SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI AU COURS DE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE DECEMBRE 2024

[6.1] **Occupez-vous plusieurs emplois simultanément au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

Non, un seul  Oui

[6.2] **Si oui, combien ?**

*Dans ce cas, les questions suivantes (sauf les dernières sur le temps de travail et le revenu) portent sur l'emploi que vous considérez comme principal.*

[6.3] **Quel est l'intitulé exact de votre emploi occupé au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**  
(réponse en clair).

[6.4] **Depuis quelle date occupez-vous cet emploi (mois/année) ?**  /

*(Si plusieurs contrats sur le même poste chez le même employeur, ou si l'emploi a débuté avant l'obtention de votre diplôme en 2023, indiquez la date de début du premier contrat hors période d'alternance, stage ou service civique. Pour les travailleurs indépendants : date d'immatriculation.)*

**[6.5] Quel est votre type de contrat de travail ou votre statut d'emploi au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

*Si votre contrat ne relève pas du droit français, choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux.*

- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur
- Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
- CDI
- Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral unique, allocation recherche, CIFRE...)
- CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation, interne en santé, etc.)
- CDI de chantier, CDI de mission
- Vacataire
- Intérimaire
- Intermittent du spectacle, pigiste
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat Unique d'Insertion...)
- Volontariat international (VIE, VIA, VIH, VSI, VIF)
- Autre, précisez : .....

**[6.6] Quel est le niveau, le type de profession ou la catégorie socio-professionnelle de l'emploi que vous occupez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Profession libérale
- Personnel de catégorie A de la fonction publique
- Ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures
- Personnel de catégorie B de la fonction publique
- Emploi de niveau intermédiaire : technicien(ne), agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP
- Personnel de catégorie C de la fonction publique
- Employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte(sse) de caisse, vendeur(euse), serveur(euse)...)
- Ouvrier

**[6.7] Quel est votre temps de travail pour l'emploi que vous occupez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

*Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le temps cumulé sur ces emplois.*

- Temps plein
- Temps partiel

**[6.8] Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

- Vous n'avez pas la possibilité de travailler davantage avec votre emploi
- Pour exercer une autre activité professionnelle
- Pour suivre des études ou une formation
- Pour compléter d'autres revenus
- Pour des raisons personnelles ou familiales

[6.9a] **Quel est votre salaire/revenu net MENSUEL en euros pour l'emploi occupé au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 AVANT IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE\* (y compris primes/indemnités mensuelles et heures supplémentaires/complémentaires) ?**

*\* Ce montant est indiqué à la ligne NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU sur votre bulletin de salaire*

*Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu net cumulé sur ces emplois.*

□□□□□□

[6.10] **En plus de ce montant touchez-vous des primes/indemnités annuelles et/ou un 13<sup>ème</sup> mois ?**

Oui       Non

[6.11] **Si oui, quel est le montant net ANNUEL de vos primes/indemnités annuelles et/ou de votre 13<sup>ème</sup> mois en euros ?**

*Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez les primes cumulées sur ces emplois.*

□□□□□□

**OU**

*Si vous ne connaissez pas le montant de votre salaire net mensuel pour l'emploi occupé au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 :*

[6.9b] **Quel est votre salaire/ revenu brut ANNUEL en euros pour l'emploi occupé au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024, heures supplémentaires/complémentaires, primes/indemnités et 13<sup>ème</sup> mois compris ?**

*Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu brut cumulé sur ces emplois.*

□□□□□□

[6.12] **Quel est votre type d'employeur au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

- Vous-même (Indépendant, autoentrepreneur, profession libérale, freelance)
- Une entreprise privée
- La fonction publique (d'état, territoriale ou hospitalière)
- Une entreprise publique (La Poste, SNCF, EDF, France télévisions...)
- Une association ou un organisme à but non lucratif
- Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant (avocat(e), notaire, médecin...)
- Une organisation internationale (OCDE, ONU, FMI, CPI ...) ou une institution de l'Union Européenne (Commission, Parlement, BCE, CJUE ...)
- Une société d'économie mixte
- Un particulier
- Autre, précisez : .....

[6.13] **Quel est le secteur d'activité économique de votre employeur au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?**

*Il s'agit de l'organisme ou de l'entreprise qui vous emploie (ex : agence d'intérim, SSII) et non du client pour lequel vous travaillez.*

- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industries (manufacturières, extractives et autres)
- Construction
- Activités immobilières
- Commerce, transports, hébergement et restauration
- Information et communication (y compris informatique)
- Activités financières et d'assurance
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités de services administratifs et de soutien
- Enseignement
- Administration publique (hors enseignement)
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de service (dont organismes extracommunautaires, ménages en tant qu'employeurs...)

[6.14a] **Dans quel département se situe votre lieu de travail sur site au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 ?** |\_|\_|  
 (97 pour les DROM, 98 pour les COM et 99 pour l'étranger)  
*S'il y a plusieurs lieux de travail sur site, indiquez le département où vous passez le plus de temps.*

[6.14b] **Si votre lieu de travail est à l'étranger, dans quel pays se situe-t-il ?** \_\_\_\_\_

[6.15a] [6.15b] **L'emploi que vous occupez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 correspond-il :**

	Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout
... A un niveau bac+5 (master)/bac+3 (LP) ?				
... à votre domaine de formation ?				

[6.16a] [6.16b] [6.16c] **Etes-vous satisfait(e) dans votre emploi :**

	Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout
Des missions à accomplir ?				
De votre niveau de responsabilités ?				
De votre niveau de rémunération ?				

[6.17] **L'emploi que vous occupez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 est-il votre premier emploi depuis l'obtention du diplôme en 2023 ?**

- Oui  Non

[6.18] [6.19] **Si non, date de début (mois/année) et de fin (mois/année) du premier emploi ?**  
 (Hors période d'alternance, stage ou service civique. L'emploi a pu débuter avant l'obtention de votre diplôme en 2023)

*Si vous occupez plusieurs emplois, ne pas renseigner la date de fin si le premier emploi est encore en cours au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024 .*

Début : |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_| Fin : |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

**VII – VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU COURS DE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE JUIN 2024**

[7.1] **Quelle était votre situation professionnelle au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

- Vous occupiez un emploi  
*(y compris emploi occasionnel ou de très courte durée,  
contrat spécifique au doctorat,  
contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,  
arrêt maladie, congé maternité)*
- Vous n'occupiez pas d'emploi et vous recherchez du travail
- Vous n'occupiez pas d'emploi mais vous en aviez trouvé un qui a commencé après la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024
- Vous n'occupiez pas d'emploi et vous étiez dans une autre situation (stage, études, service civique, année sabbatique, inactivité...)

**VIII – L'EMPLOI OCCUPE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE JUIN 2024**

[7\_2] **Travaillez-vous pour le même employeur au cours des premières semaines de juin et décembre 2024 ?**

*Y compris si vous êtes indépendants au cours de ces deux semaines.*

- Oui       Non

*Si vous travaillez pour le même employeur ou si vous êtes indépendants au cours des premières semaines de juin et décembre 2024, les questions suivantes visent à connaître l'évolution de vos conditions de travail entre ces deux dates.*

*Si vous occupiez plusieurs emplois au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024, les questions suivantes concernent l'emploi que vous considérez comme votre emploi principal à cette date.*

[8.1] **Quel était l'intitulé exact de votre emploi au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ? (Réponse en clair)**

---

[8.2] **Quel était votre type de contrat de travail ou votre statut d'emploi au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

*Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux.*

- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur
- Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
- CDI
- Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral unique, allocation recherche, CIFRE...)
- CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel(le) de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation, interne en santé, etc.)
- CDI de chantier, CDI de mission
- Vacataire
- Intérimaire
- Intermittent du spectacle, pigiste
- Contrat d'apprentissage

- Contrat de professionnalisation
- Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat Unique d'Insertion...)
- Volontariat international (VIE, VIA, VIH, VSI, VIF)
- Autre, précisez : .....

**[8.3] Quel était le niveau, le type de profession ou la catégorie socio-professionnelle de l'emploi que vous occupiez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Profession libérale
- Personnel de catégorie A de la fonction publique
- Ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures
- Personnel de catégorie B de la fonction publique
- Emploi de niveau intermédiaire : technicien(ne), agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP
- Personnel de catégorie C de la fonction publique
- Employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte(sse) de caisse, vendeur(euse), serveur(euse)...)
- Ouvrier

**[8.4] Quel était votre temps de travail pour l'emploi que vous occupiez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

*Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le temps cumulé sur ces emplois.*

- Temps plein
- Temps partiel

**[8.5] Pour quelle raison principale travailliez-vous à temps partiel au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

- Vous n'aviez pas la possibilité de travailler davantage avec votre emploi
- Pour exercer une autre activité professionnelle
- Pour suivre des études ou une formation
- Pour compléter d'autres revenus
- Pour des raisons personnelles ou familiales

**[8.6a] Quel était votre salaire/revenu net MENSUEL en euros pour l'emploi que vous occupiez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 AVANT IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE\* (y compris primes/indemnités mensuelles et heures supplémentaires/complémentaires) ?**

*\* Ce montant est indiqué à la ligne NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU sur votre bulletin de salaire*

*Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le revenu net cumulé sur ces emplois.*

□□□□□□

**[8.7] En plus de ce montant touchiez-vous des primes/indemnités annuelles et/ou un 13<sup>ème</sup> mois ?**

- Oui
- Non

**[8.8] Si oui, quel était le montant net ANNUEL de vos primes/indemnités et/ou de votre 13<sup>ème</sup> mois en euros ?**

*Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez les primes cumulées sur ces emplois.*

□□□□□□

OU

Si vous ne connaissez pas le montant de votre salaire net mensuel au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024

[8.6b] **Quel était votre salaire/revenu brut ANNUEL en euros pour l'emploi que vous occupiez au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024, heures supplémentaires/complémentaires, primes/indemnités et 13<sup>ème</sup> mois compris ?**

Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le revenu brut cumulé sur ces emplois.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

[8.9] **Si vous ne travailliez pas pour le même employeur qu'au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023, quel était votre type d'employeur au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

- Vous-même (Indépendant, autoentrepreneur, profession libérale, freelance)
- Une entreprise privée
- La fonction publique (d'état, territoriale ou hospitalière)
- Une entreprise publique (La Poste, SNCF, EDF, France télévisions...)
- Une association ou un organisme à but non lucratif
- Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant (avocat(e), notaire, médecin...)
- Une organisation internationale (OCDE, ONU, FMI, CPI ...) ou une institution de l'Union Européenne (Commission, Parlement, BCE, CJUE ...)
- Une société d'économie mixte
- Un particulier
- Autre, précisez : .....

[8.10] **Si vous ne travailliez pas pour le même employeur qu'au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2024, quel était le secteur d'activité économique de votre employeur au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?**

*Il s'agit de l'organisme ou de l'entreprise qui vous employait (ex : agence d'intérim, SSII) et non du client pour lequel vous avez travaillé.*

- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industries (manufacturières, extractives et autres)
- Construction
- Activités immobilières
- Commerce, transports, hébergement et restauration
- Information et communication (y compris informatique)
- Activités financières et d'assurance
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités de services administratifs et de soutien
- Enseignement
- Administration publique (hors enseignement)
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de service (dont organismes extracommunautaires, ménages en tant qu'employeurs...)

[8.11a] Dans quel département se situait votre lieu de travail sur site au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin 2024 ?

(97 pour les DROM, 98 pour les COM et 99 pour l'étranger)

S'il y a plusieurs lieux de travail sur site, indiquez le département où vous passiez le plus de temps.

[8.11b] Si votre lieu de travail était à l'étranger, dans quel pays se situait-il ? \_\_\_\_\_

## IX- VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU COURS DE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE DECEMBRE 2023

[9.1] Quelle était votre situation professionnelle au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023 ?

- Vous occupiez un emploi  
(y compris emploi occasionnel ou de très courte durée,  
contrat spécifique au doctorat,  
contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,  
arrêt maladie, congé maternité)
- Vous n'occupiez pas d'emploi et vous recherchiez du travail
- Vous n'occupiez pas d'emploi mais vous en aviez trouvé un qui a commencé après la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023
- Vous n'occupiez pas d'emploi et vous étiez dans une autre situation (stage, études, service civique, année sabbatique, inactivité...)

## X - L'EMPLOI OCCUPE LA 1<sup>ère</sup> SEMAINE DE DÉCEMBRE 2023

[9.2] Quel était votre type de contrat de travail ou votre statut d'emploi au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023 ?

Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux.

- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur
- Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
- CDI
- Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral unique, allocation recherche, CIFRE...)
- CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel(le) de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation, interne en santé, etc.)
- CDI de chantier, CDI de mission
- Vacataire
- Intérimaire
- Intermittent du spectacle, pigiste
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat Unique d'Insertion...)
- Volontariat international (VIE, VIA, VIH, VSI, VIF)
- Autre, précisez : .....

[9.3a] Dans quel département se situait votre lieu de travail sur site au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2023 ?

|||

(97 pour les DROM, 98 pour les COM et 99 pour l'étranger)

*S'il y a plusieurs lieux de travail sur site, indiquez le département où vous passiez le plus de temps.*

**[9.3b] Si votre lieu de travail était à l'étranger, dans quel pays se situait-il ? \_\_\_\_\_**